

Compte rendu du Conseil Municipal du 10/04/2021 à 20h00

Présents : François ARCANGELI, Michèle ARCANGELI, Philippe BUSSIÈRE, Jean CAZES, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Christian DAURUT, Jean-Paul ESTRADE, Colette FABRE, Johan PRADERE, Sylvie SIMPSON.

Johan PRADERE est désigné secrétaire de séance.

1. Compte rendu de réunions

Réunion Navette désengorgement route de Paloumère : Sylvie SIMPSON, Office du Tourisme, Service technique 3CGS, Responsables Voirie Départementale, Gendarmerie, Maire de Herran. Une expérience/test de navette va être mise en place dès cet été. Juillet/aout : navette assurée par le club des VTTiste de Fougaron, ouverte à tous. Septembre navette 3CGS.

À voir si cela désengorgera le parking de la Fontaine de l'Ours et limitera vraiment le flux de véhicules mais ne déplacera pas la problématique du stationnement sur la commune d'Arbas.

Conseil d'école : Sylvie SIMPSON ; Effectif prévu pour la prochaine rentrée : 108 élèves. 17 petites section - 12 moyennes section - 15 grandes section - 7 CP - 16 CE1 - 16 CE2 - 10 CM1 - 15 CM2 (répartition à l'étude tant que ce n'est pas figé).

Plan Relance Numérique de l'Etat : Doter chaque classe d'un ordinateur Maître + 1 vidéo projecteur + 1 écran fixe + quelques ordinateurs pour les élèves. Coût estimé pour l'ensemble du RPI environ 3500€ après les aides coût à supporter environ 700€.

Projet de classe sur Arbas : continuer le cycle vélo. Sortie vélo en fin d'année.

Participer au concours des petits jardins gourmands.

Commission interne Forêt : Membres de la commission, Milien Lesney forestier, représentants de l'ONF. Concertation pour faisabilité exploitation des chablis sur la parcelle 3b lieu du Bidaugué.

Conférence des Maires : Sylvie SIMPSON. Présentation des budgets prévisionnels. Proposition des nouveaux taux de fiscalité. Point sur la campagne de vaccination « Vaccibus » à Aspet le 10 avril 2021.

Commission culture : Philippe BUSSIERE. Proposition du budget au vote de la Communauté de Communes.

Tous les comptes-rendus des réunions des commissions externes sont consultables sur simple demande auprès du secrétariat de Mairie.

2. Opérations en cours

2.1 RCB :

Courrier de l'avocat. Les parties mises en cause ont rendu leur mémoire.

La désignation de l'expert judiciaire ne devrait plus tarder.

3. ONF : proposition convention exploitation chablis

Un dossier de demande de subvention a été déposé à la Région par l'ONF qui porte l'opération. Le résultat financier de cette opération sera neutre pour la commune permettant toutefois une exploitation de la forêt pour de futures coupes à long terme. Du fait même de l'essence de hêtre qui pourrie rapidement il nous faut récolter un maximum de bois dans les délais les plus brefs

avant qu'il ne se dégrade complètement. Ce bois sera en partie déchiqueté pour la chaufferie bois de la commune.

Christian DAURUT se charge de rechercher les propriétaires des parcelles traversées par le câble-mat afin de les contacter et obtenir leur accord.

Mme le Maire fait lecture de la délibération proposée par l'ONF
Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

4. Refonte Fiscale

Dans le cadre de l'adoption des taux de fiscalité directe locale, pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), les communes doivent délibérer sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal fixé par les conseils municipaux en 2020 et du taux départemental du TFPB de 2020.

Concernant notre commune application des taux 2020 + taux du Département, soit :

$$\text{TFPB} : 12,17\% + 21,90\% = 34,07\%$$

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

5. Exonération du Foncier Bâti des bâtiments industriels

Les collectivités à fiscalité propre peuvent, par une délibération, instituer d'un abattement. Il est appliqué à la valeur locative des bâtiments qui font l'objet d'une première imposition à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mme le Maire propose que la chaufferie, seul bâtiment industriel de la commune, bénéficie de cet abattement au plafond maximal autorisé.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

6. Taux d'imposition 2021

Mme le Maire propose de reconduire les mêmes taux qu'en 2020 et donc de ne pas augmenter le TFPB ni le TFPNB seuls leviers fiscaux des communes en 2021.

TFPB : 34,07% (12,17% + 21,90%) en intégrant la part départementale.

TFPNB : 100,57 % (100,57% + 0%)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

7. Budget Photovoltaïque

Mme le Maire présente le budget Photovoltaïque

FONCTIONNEMENT DÉPENSES		
BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE 2021		
Art.	Libellé	Propositions 2021
011	Charges à caractère général	60,00
66111	Montant des Intérêts d'emprunts de l'exercice	260,10
	TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	320,10
	Opérations d'ordre	
042	Amortissement	1570,00
023	Virement à la section d'Investissement	82,42
002	Déficit de fonctionnement N-1 reporté	201,14
	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2173,66 €

FONCTIONNEMENT RECETTES		
BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE 2021		
Art.	Libellé	Propositions 2021
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	1786,90
	TOTAL RECETTES RÉELLES	1786,90
	Opérations d'ordre	
777	Quotte part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	386,76
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent)	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2173,66 €

INVESTISSEMENT DÉPENSES		
BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE 2021		
Art.	Libellé	Propositions 2021
1641	Emprunt	1475,66
	TOTAL DÉPENSES RÉELLES	1475,66
	Opérations d'ordre	
040	Amortissement subventions	386,76
	TOTAL D E P E N S E S D ' I N V E S T I S S E M E N T	1862,42 €

INVESTISSEMENT RECETTES		
BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE 2021		
Art.	Libellé	Propositions 2021
001	Excédent d'investissement reporté	210,00
	TOTAL RECETTES RÉELLES	210,00
	Opérations d'ordre	
040	Amortissement immobilisations	1570,00
021	Virement de la section de fonctionnement	82,42
	TOTAL R E C E T T E S D ' I N V E S T I S S E M E N T	1862,42 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

8. Budget Réseau Chaleur Bois

Mme le Maire présente le budget du Réseau Chaleur Bois.

Le résultat de l'exercice N-1 et les prévisions sur 2021 permettent une baisse très significative de la dotation du budget communal vers le budget du RCB, par rapport à celle prévue dans la délibération du plan de retour à l'équilibre, et ce tout en provisionnant des frais de procédures que nous aurons à avancer. La dotation d'équilibre passe ainsi de 35.000 € en 2020 à 6633,20€ en 2021.

FONCTIONNEMENT DÉPENSES		
BUDGET RÉSEAU CHALEUR BOIS 2021		
Art.	Libellé	Propositions 2021
011	Charges à caractère général	50150,57
012	Charges de personnel	5000,00
66	Charges financières	7327,60
TOTAL DÉPENSES RÉELLES		62478,17
Opérations d'ordre		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15860,90
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		78 339,07 €

FONCTIONNEMENT RECETTES		
BUDGET RÉSEAU CHALEUR BOIS 2021		
Art.	Libellé	Propositions 2021
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	54619,85
77	Produits Exceptionnels	9933,20
TOTAL RECETTES RÉELLES		64553,05
Opérations d'ordre		
002	Excédent de fonctionnement N-1 reporté	3635,46
042	Amortissement subventions	10150,56
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		78 339,07 €

INVESTISSEMENT DÉPENSES		
BUDGET RÉSEAU CHALEUR BOIS 2021		
Art.	Libellé	Propositions 2021
16	Emprunt et dettes assimilées	433612,44
2138	Autres constructions	4303,50
022	Dépenses imprévues	10482,20
D E P E N S E S R É E L L E S D ' I N V E S T I S S E M E N T		448398,14
Opérations d'ordre		
040	Amortissements subventions	10150,56
TOTAL D E P E N S E S D ' I N V E S T I S S E M E N T		458 548,70 €

INVESTISSEMENT RECETTES		
BUDGET RÉSEAU CHALEUR BOIS 2021		
Art.	Libellé	Propositions 2021
001	Excédent d'investissement reporté de l'année précédente	95687,80
13	Subventions d'investissement	150000,00
16	Emprunt et dettes assimilées	114000,00
21	Autres constructions	83000,00
R E C E T T E S R É E L L E S D ' I N V E S T I S S E M E N T		442687,80
Opérations d'ordre		
040	Dotation aux amortissements	15860,90
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		458 548,70 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

9. Budget Principal

Mme le Maire présente le budget principal qui confirme la bonne santé des comptes communaux. Il comprend en investissement la rénovation du Pré Commun et la réfection du toit du presbytère.

FONCTIONNEMENT DÉPENSES		
BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021		
Art.	Libellé	Propositions 2021
011	Charges à caractère général	59 578,68
012	Charges de personnel	72 823,00
65	Autres charges de gestion courante	65 040,00
66	Charges financières	3992,63
67	Charges exceptionnelles	6883,20
68	Dotations aux amortissements	606,06
014	Attribution de compensation et autres prélèvements pour reversements de fiscalité	4035,00
022	Dépenses imprévues	23713,71
023	Virement à la section d'Investissement	80249,44
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		316 921,72 €
FONCTIONNEMENT RECETTES		
BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021		
Art.	Libellé	Propositions 2021
70	Revenus de gestion courante	350,00
73	Impôts et taxes	90274,00
74	Dotations, subventions, participations	108842,00
75	Autres produits de gestion courante	58420,00
013	Atténuation de charges	5000,00
77	Produits exceptionnels	2448,00
002	Excédent de fonctionnement reporté année précédente	51587,72
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		316 921,72 €
INVESTISSEMENT DÉPENSES		
BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021		
Art.	Libellé	Propositions 2021
1641	Emprunts	235290,46
21	Travaux, Agencements	360649,74
27638	Dotations, subventions, participations	83000,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		678 940,20 €
INVESTISSEMENT RECETTES		
BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021		
Art.	Libellé	Propositions 2021
001	Excédent d'investissement N-1	26171,08
13	Subventions	225225,16
1641	Emprunts, dépôts et cautionnements reçus	346688,46
28031	Amortissement des frais d'études	606,06
021	Virement de la section de fonctionnement	80249,44
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		678 940,20 €

Après en avoir délibéré le budget communal est approuvé par 9 voix pour et une abstention.

10. Questions diverses :

Terrain Communal : Demande d'une administrée pour l'achat d'une parcelle de terrain appartenant à la commune. La décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

Données du radar pédagogique Route de Barat : vitesses excessives mesurées. Flux annuel de 700 véhicules/jour. Une des solutions seraient la mise en place de STOP. Un dans le sens Mane-Arbas avant le croisement vers le Col de Larrieu, un second dans le sens Arbas-Mane avant le croisement vers la route de Tarrouges. Ceci doit être discuté avec la commune de Chein-Dessus et les responsables de la Voirie Départementale.

Une problématique nous a été signalée au niveau des panneaux photovoltaïques. On va s'en assurer via photographies par drone. Si confirmation Christian DAURUT se chargera de se rapprocher de l'Entreprise AREMA qui a réalisé l'installation et si nécessaire nous invoquerons la garantie décennale.

Foire Bio : 16 mai sous réserve. Contraintes sanitaires, conditions de circulation et de stationnement

Association des chats libres : foire aux livre 25 avril - Marché aux livres : 25 mai

Spéléologie : Évènement national organisé à Arbas du 3 au 8 août.

La séance est levée à **23h**

Prochain Conseil Municipal le vendredi 28 mai à 20h30